

Encadrement de la distribution d'Assurance – EDDA

Pour connaître le cadre juridique des distributeurs d'assurance

Code produit : EDDA

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : Toutes les personnes qui prennent part à la distribution d'assurance

Prérequis :

aucun

Objectif

- Analyser le cadre juridique de la distribution d'assurance
- Recenser et appliquer les obligations des distributeurs d'assurance

Programme de la formation

1-Cadre juridique de la distribution d'assurance

- Présentation de la qualification de distributeur d'assurance
- Conditions d'accès à la profession d'intermédiaire et au statut de distributeur
- Formation continue imposée par la DDA
- Dérogations au statut de distributeur d'assurance
- Contrôle de l'ACPR sur les distributeurs d'assurance

2-Obligations d'information et de conseil pesant sur les intermédiaires d'assurance

- Obligations d'information, de conseil et de mise en garde pesant sur les intermédiaires
- Renforcement de ces obligations par la DDA
- Lutte contre les conflits d'intérêts et transparence de la rémunération des intermédiaires
- Traitement des réclamations
- Dispositif de médiation propre à l'assurance

3-Notion de gouvernance produit introduite par la DDA

- Présentation de la notion de gouvernance produit
- Définition du concepteur, de la clientèle cible, des canaux de distribution
- Mise en place d'échanges entre concepteur et distributeurs du produit
- Adaptation du produit d'assurance à l'évolution de la société et aux utilisations des

clients

4-Protection des données personnelles par le RGPD

- Présentation du dispositif légal de protection des données personnelles
- Notion de donnée personnelle
- Obligations des responsables de traitement
- Présentation des droits des personnes dont les données sont collectées
- Impacts du RGPD dans le monde des assurances

5-Lutte contre la fraude en assurance

- Impact et enjeux de la fraude en assurance
- Profils des fraudeurs
- Moyens de lutte contre la fraude mis en place dans le monde de l'assurance
- Difficile question de la preuve de la fraude
- Sanctions de la fraude au pénal et au civil

6-Lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption

- Présentation du dispositif légal de lutte contre le blanchiment
- Règle de TRACFIN
- Dispositions à respecter par les professionnels de l'assurance dans la lutte anti blanchiment

Moyens d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- | | |
|---|--|
| • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques | • Exposés à partir d'un diaporama |
| • Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage | • Échanges d'expériences |
| • Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage | • Exemples concrets d'enquêtes |
| | • Etude d'arrêts de la Cour de cassation |